

LA VIE DE LA MAISON



Les mamans participent à la vie de la maison (courses, préparation des repas, tâches ménagères ...).

Elles s'occupent de leur(s) enfant(s) : soins quotidiens, surveillance, éveil et jeux ...

Des ateliers leur sont proposés : encadrement, cartonnage, couture, cours de français, jeux de société ...

LES FRAIS DE SEJOUR

Une participation aux frais de séjour est demandée aux mamans en fonction de leurs ressources.

LES INTERVENANTS

Des partenaires extérieurs complètent l'action de l'équipe éducative : assistants de service social, éducateurs, médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour tout renseignement s'adresser à :

Maison Sarthoise de Tom Pouce
34 rue de la Mariette
72000 LE MANS
☎ 02.43.82.64.37

*L'établissement est situé à la campagne.
L'adresse n'est pas communiquée par souci
de protection des personnes
hébergées.*

LA MAISON SARTHOISE
DE
Tom POUCE

Secours aux futures mères

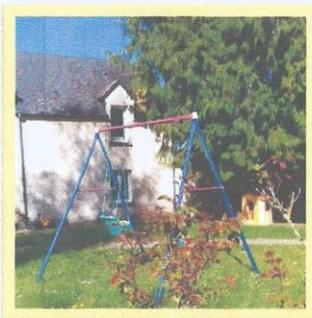


Vous êtes enceinte et/ou mère avec enfants âgés de moins de 3 ans, en difficultés familiale, sociale, psychologique.

NOTRE MAISON MATERNELLE VOUS PROPOSE UN ACCUEIL ET UN LIEU DE VIE DANS UN CADRE FAMILIAL SECURISANT

☞ Vous êtes enceinte : nous vous accompagnons afin de vous aider à préparer sereinement la naissance de votre bébé.

☞ Vous êtes déjà maman : nous vous soutenons dans l'éducation de votre/vos enfant(s).



L'EQUIPE EDUCATIVE

Une équipe pluridisciplinaire accompagne la maman tout au long de son séjour.

Une présence est assurée 24h/24, toute l'année.

LE PROJET PERSONNALISE



Avec l'aide de l'équipe éducative, un projet personnalisé sera défini, fixant des objectifs, pour permettre à la maman d'accéder à l'autonomie.

UN SUIVI EDUCATIF AU QUOTIDIEN

Pour soutenir la maman et l'aider à retrouver un certain bien-être, l'équipe est là pour :

- ☞ Travailler le lien de la maman avec son enfant et la conseiller dans la prise en charge quotidienne de ce dernier,
- ☞ Informer et sensibiliser les mamans aux notions d'hygiène et de santé, d'équilibre alimentaire, de gestion budgétaire...
- ☞ Mettre en œuvre et suivre le projet personnalisé de la maman,
- ☞ Proposer un accompagnement administratif, social et médical à la mère et à l'enfant,
- ☞ Aider à l'insertion (recherche de formation, de stage, d'emploi),
- ☞ Rechercher un logement.



L'ADMISSION

La Maison Sarthoise de Tom Pouce est habilitée par le Conseil Départemental de la Sarthe.

Elle peut accueillir 7 mamans.

Les demandes d'admission sont faites à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) par l'intermédiaire d'un travailleur social qui réalise une évaluation de la situation.

L'admission se fait après accord de l'ASE et de la directrice de l'établissement, après visite de la maison par la maman.